

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 août 2023

Parvis de l'hôtel de Ville 226 PERSONNES MISES A L'ABRI

Ce mardi 22 août 2023, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, avec le concours opérationnel de la préfecture de police, a procédé à une mise à l'abri pour des personnes dormant à la rue au niveau de l'Hôtel de Ville à Paris.

Ces personnes, principalement originaires d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Côte d'Ivoire ou Mali) ont été dirigées dans une structure d'accueil temporaire en Île-de-France avant, en fonction de leur situation et avec leur accord, leur orientation vers les structures d'accueil temporaires mises en place dans les régions.

Celles-ci pilotées par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministère de la cohésion des territoires en charge du logement, sont des lieux d'hébergement, où les personnes mises à l'abri bénéficient d'une évaluation de leur situation administrative, ainsi que d'un accompagnement social et sanitaire.

Cette 24^{ème} mise à l'abri en 2023 confirme la mobilisation permanente de l'État pour accompagner les personnes les plus vulnérables. Ainsi, 3 783 personnes ont été mises à l'abri depuis le début de l'année.

En Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de 120 000 personnes en situation de précarité qui bénéficient d'une prise en charge par l'État au titre de l'hébergement.

Les chiffres clés en 2023 :

- 24 opérations de mise à l'abri au bénéfice de 3 783 personnes ;
- 13 041 orientations depuis début 2023 vers le dispositif national d'accueil en région dans le cadre du schéma national des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (SNADAR) ;
- 1 426 personnes orientées vers des structures d'accueil temporaire en région hors Île-de-France.

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Préfecture de Police
ppcom@interieur.gouv.fr